

PUBLIE LE 17/12/2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024\_173

**OBJET : Immobilier d'entreprises - Tarifs 2025**

### Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin, compétente en matière de développement économique, gère l'immobilier d'entreprises de l'ensemble de son territoire, tant administrativement que financièrement en régie directe.

Aussi et comme chaque année, la plupart des tarifs évoluent en fonction de l'indice de la construction. Ainsi, il convient d'acter ceux pratiqués en 2025 pour les équipements suivants :

- la pépinière/hôtel d'entreprises des Hauts de Quincampoix et l'EC2 (espace de coworking) sis à Cherbourg-en-Cotentin,
- le centre d'activité Louis Lumière sis à Cherbourg-en-Cotentin,
- le centre d'activité de l'Amont Quentin sis à Cherbourg-en-Cotentin,
- l'espace d'activité des Vindits sis à Cherbourg-en-Cotentin,
- 1 atelier sis à Martinvast,
- 7 bâtiments/ateliers sis à Beaumont-Hague,
- 1 bâtiment abritant un commerce et des bureaux sis à Beaumont-Hague,
- 1 atelier et des box sis Port Chantereyne à Cherbourg-en-Cotentin,
- 1 bâtiment industriel sis à Valognes (Ecole d'usinage),
- 1 bâtiment sis à Equeurdreville-Hainneville (HEFAIS)

Par rapport aux tarifs 2024, il convient de préciser qu'ont été intégrées quelques modifications qui viennent simplifier ou améliorer la gestion des bâtiments. Par exemple, le régime pépinière qui implique un accompagnement particulier des jeunes entreprises est étendu à 4 ans au lieu de 3 ans ainsi qu'à l'ensemble des locaux du centre d'activité de l'Amont Quentin. De même, il est proposé d'intégrer dans le forfait de services de l'hôtel/pépinière des Hauts de Quincampoix, le forfait téléphonie/internet.

En dehors de cas particuliers dont les baux prévoient des modalités spécifiques, il est à noter que les tarifs pratiqués pour l'atelier Chantereyne et les box attenants sont calculés sur la base des tarifs annuels pratiqués par la ville de Cherbourg-en-Cotentin sur sa concession Port Chantereyne.

### Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° DEL2023\_181 du conseil communautaire du 7 décembre 2023 portant sur les tarifs 2024,

**Délibération n° DEL2024\_173**

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 179 - Contre : 0 - Abstentions : 3) pour :

- **Adopter** les tarifs applicables pour l'année 2025, joints en annexe,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

ANNEXE DELIBERATION TARIFS IMMOBILIER ENTREPRISES 2025

**12 DÉCEMBRE 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 29/11/2024

Envoi Complémentaire le 05/12/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 155

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

**Etaient présents :**

AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h24), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRIENS Eric, MELIN Katy suppléante de BRISSET Franck, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (A partir de 18h35), FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam (A partir de 18h29), HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 18h29), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie (A partir de 18h58), HOULLEGATTE Valérie (A partir de 19h07), HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel (Jusqu'à 19h30), LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Hubert, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE

Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN F  
MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Her  
Valérie, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, OLIVIER Stéphane,  
PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier (A partir  
de 18h29), PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), POIGNANT Jean-  
Pierre, POISSON Nicolas, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ  
Fabrice (A partir de 18h57), RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François,  
SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc,  
SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane (A partir de  
18h29), TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSELIN  
Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

### **Ont donné procurations**

AMBROIS Anne à RONSIN Chantal, ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, BALDACCI  
Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (A partir de  
20h24), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BROQUAIRE Guy à HEBERT Karine,  
DIGARD Antoine à MAHIER Manuela, DUBOST Nathalie à GUILLEMETTE Nathalie,  
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à MARGUERITTE  
Camille (Jusqu'à 18h58), HOULLEGATTE Valérie à VANSTEELANT Gérard (Jusqu'à  
19h07), HULIN Bertrand à VARENNE Valérie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry,  
LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie, LEFAIX-VERON Odile à LELONG Gilles,  
LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMONNIER Thierry à SOINARD Philippe, MARTIN-  
MORVAN Véronique à LEFER Denis, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert,  
PLAINEAU Nadège à HAMEL Estelle (A partir de 20h00), PROVAUX Loïc à CASTELEIN  
Christèle, TARIN Sandrine à FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), VASSAL Emmanuel à  
SOURISSE Claudine.

### **Absents/Excusés :**

BRANTHOMME Nicole, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, LE PETIT Philippe, LE  
POITTEVIN Lydie, PERROTTE Thomas, PIC Anna, SIMON François, VIVIER Nicolas.

# HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX ➤ TARIFS 2025 HT



## REDEVANCE HOTELLERIE

1 espace €/m <sup>2</sup> /an	1 forfait services ① (1,68 €/m <sup>2</sup> sup. > 11,31 m <sup>2</sup> )	Provision charges €/m <sup>2</sup> /an
116,00 €	164,00 €	60,00 €

- ① Forfait services : salles de réunion et bureaux « rendez-vous », photocopieuse, collecte, remise et affranchissement du courrier, animations, mobilier, ménage, téléphonie, permanence téléphonique, fibre, etc.

### Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1<sup>er</sup> janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

PRESTATIONS EN HT : HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX (TARIFS 2025)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
<b>SERVICES INCLUS / BUREAU</b>			
☞ Affranchissement courrier	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement et suivi personnalisé par la Direction du Développement Economique	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Collecte et remise du courrier	✓	✓	
☞ Ménage	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mobilier (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises / par poste de travail)	✓	✓	
☞ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureaux "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	✓ *	✓ *	
☞ Accès salles de réunion	✓ *	✓ *	

<b>DOMICILIATION</b>			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			511,00 €/an (facturation mensuelle ou annuelle)
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			54,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			77,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

<b>SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES</b>			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €
	sup à 100 : 0,28 €	sup à 100 : 0,28 €	sup. à 100 : 0,28 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Accès petit bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone interne			7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grand bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone interne			8,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)			10,00 €/h
☞ Accès petites salles de réunion (+/- 10 personnes assises)			8,00 €/h

\*sans quota mais à la discrétion de la Collectivité pour un partage des espaces entre les usagers

# HOTEL/PEPINIERE DES HAUTS DE QUINCAMPOIX ➤ TARIFS 2025 HT



## REDEVANCE PEPINIERE

	<b>1 espace €/m<sup>2</sup>/an</b>	<b>1 forfait services ① (1,68 €/m<sup>2</sup> sup. &gt; 11,31 m<sup>2</sup>)</b>	<b>Provision charges €/m<sup>2</sup>/an</b>
<b>Année 1</b>	58,00 €	82,00 €	60,00 €
<b>Année 2</b>	69,60 €	98,40 €	60,00 €
<b>Année 3</b>	81,20 €	114,80 €	60,00 €
<b>Année 4</b>	92,80 €	131,20 €	60,00 €

① Forfait services : salles de réunion et bureaux « rendez-vous », photocopieuse, collecte, remise et affranchissement du courrier, animations, mobilier, ménage, téléphonie, permanence téléphonique, fibre, etc.

### Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1<sup>er</sup> janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

PRESTATIONS EN HT : HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX (TARIFS 2025)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
<b>SERVICES INCLUS / BUREAU</b>			
☞ Affranchissement courrier	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement et suivi personnalisé par la Direction du Développement Economique	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Collecte et remise du courrier	✓	✓	
☞ Ménage	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mobilier (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises / par poste de travail)	✓	✓	
☞ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureaux "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	✓ *	✓ *	
☞ Accès salles de réunion	✓ *	✓ *	

<b>DOMICILIATION</b>			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			511,00 €/an (facturation mensuelle ou annuelle)
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			54,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			77,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

<b>SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES</b>			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €
	sup à 100 : 0,28 €	sup à 100 : 0,28 €	sup. à 100 : 0,28 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Accès petit bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone interne			7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grand bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone interne			8,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)			10,00 €/h
☞ Accès petites salles de réunion (+/- 10 personnes assises)			8,00 €/h

\*sans quota mais à la discrétion de la Collectivité pour un partage des espaces entre les usagers





## TARIFS 2025

### **1. Postes « nominatifs » pour le télétravail par exemple, ou places « libres »**

- a. 1 ½ journée (4 h) : 5.00 € HT soit 6.00 € TTC
- b. 1 journée (8 h) : 8.00 € HT soit 9.60 € TTC
  
- c. Pass 10 jours (20 crédits de ½ journées) : 77.00 € HT soit 7,70 €/jour soit 92.40 € TTC
- d. Pass 20 jours (40 crédits de ½ journées) : 131.00 € HT soit 6,55 €/jour soit 157.20 € TTC
- e. Pass 30 jours (60 crédits de ½ journées) : 164.00 € HT soit 5,47 €/jour soit 196.80 € TTC

### **2. Réservation du plateau complet**

- a. La demi-journée : 53.00 € HT soit 63.60 € TTC
- b. La journée complète : 87.00 € HT soit 104.40 € TTC

### **3. Les tarifs des consommables (photocopie, etc.)**

Ils sont les mêmes que pour les entreprises installées en régime pépinière. Quant aux équipements complémentaires tels que les bureaux « rendez-vous » et les salles de réunion, ils sont accessibles aux conditions suivantes :

Accès aux bureaux « rendez-vous »	8 h inclus dans le forfait « Pass »
Accès aux salles de réunion	2 h inclus dans le forfait « Pass »

Au-delà, ces espaces sont accessibles aux coûts réservés aux entreprises extérieures.

# CENTRE D'ACTIVITÉS LOUIS LUMIERE ➤ TARIFS 2025 HT



## REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace €/m <sup>2</sup> /an	1 forfait services ① (1,68 €/m <sup>2</sup> sup. > 18 m <sup>2</sup> )	Provision charges €/m <sup>2</sup> /an
<b>Bureaux</b>	96,00 €	164,00 €	30,00 € ②
<b>Plates-formes (B16 à B22)</b>	84,00 €	164,00 €	30,00 € ②
<b>Ateliers A5 à A10 et box de stockage</b>	31,00 €	2,25 €/m <sup>2</sup> /an ⑤	13,00 € ③
<b>Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)</b>	40,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④
<b>Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20</b>	57,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④

① Forfait services : salles de réunion, photocopieuse, collecte, remise et affranchissement du courrier, animations, mobilier, ménage, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs ; chauffage et électricité facturés au réel. IF et TEOM facturés au réel

⑤ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse /secrétariat + accompagnement si pépinière

⑥ Accès occasionnel aux salles de réunions

### Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1<sup>er</sup> janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

<b>PRESTATION EN HT : CENTRE D'ACTIVITE LOUIS LUMIERE (TARIFS 2025)</b>	<b>PEPINIERE</b>	<b>HOTEL</b>	<b>NON RESIDENT</b>
-------------------------------------------------------------------------	------------------	--------------	---------------------

<b>SERVICES INCLUS / BUREAU</b>			
☞ <b>Affranchissement courrier</b>	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ <b>Accompagnement et suivi personnalisé par la Direction du Développement Economique</b>	✓		
☞ <b>Animations, présentations thématiques</b>	✓	✓	
☞ <b>Collecte et remise du courrier</b>	✓	✓	
☞ <b>Ménage</b>	✓	✓	
☞ <b>Accès au matériel de reliure (mise à disposition)</b>	✓	✓	
☞ <b>Mobilier (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises / par poste de travail)</b>	✓	✓	
☞ <b>Accès au vidéoprojecteur portatif</b>	4 h/mois	4 h/mois	
☞ <b>Accès bureaux « rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone</b>	✓*	✓*	
☞ <b>Accès salles de réunion</b>	✓*	✓*	

<b>DOMICILIATION</b>			
☞ <b>Domiciliation simple (une boîte aux lettres)</b>			511,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ <b>Avec ligne téléphonique et transfert d'appel</b>			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ <b>Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel</b>			54,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ <b>Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel</b>			77,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

<b>SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES</b>			
☞ <b>Photocopies couleurs</b>	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €
	sup à 100 : 0,28 €	sup à 100 : 0,28 €	sup. à 100 : 0,28 €
☞ <b>Photocopies noir et blanc</b>	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ <b>Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)</b>	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ <b>Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)</b>			10,00 €/h
☞ <b>Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)</b>			8,00 €/h

\*sans quota mais à la discrétion de la Collectivité pour un partage des espaces entre les usagers

# CENTRE D'ACTIVITÉ LOUIS LUMIÈRE ➤ TARIFS 2025 HT



## REDEVANCE PEPINIÈRE

	1 espace €/m <sup>2</sup> /an	1 forfait services ① (1,68 €/m <sup>2</sup> sup. > 18 m <sup>2</sup> )	Provision charges €/m <sup>2</sup> /an
<b>Année 1</b>			
Bureaux	48,00 €	82,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	42,00 €	82,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	15,50 €	2,25 €/m <sup>2</sup> /an ④	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	20,00 €	0,00 €	7,00 € ③
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	28,50 €	0,00 €	7,00 € ③
<b>Année 2</b>			
Bureaux	57,60 €	98,40 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	50,40 €	98,40 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	18,60 €	2,25 €/m <sup>2</sup> /an ④	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	24,00 €	0,00 €	7,00 € ③
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	34,20 €	0,00 €	7,00 € ③
<b>Année 3</b>			
Bureaux	67,20 €	114,80 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	58,80 €	114,80 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	21,70 €	2,25 €/m <sup>2</sup> /an ④	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	28,00 €	0,00 €	7,00 € ③
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	39,90 €	0,00 €	7,00 € ③
<b>Année 4</b>			
Bureaux	76,80 €	131,20 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	67,20 €	131,20 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	24,80 €	2,25 €/m <sup>2</sup> /an ④	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	32,00 €	0,00 €	7,00 € ③
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	45,60 €	0,00 €	7,00 € ③

① Forfait services : salles de réunion, photocopieuse, collecte, remise et affranchissement du courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse /secrétariat + suivi et accompagnement si pépinière

### Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1<sup>er</sup> janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

<b>PRESTATION EN HT : CENTRE D'ACTIVITE LOUIS LUMIERE (TARIFS 2025)</b>	<b>PEPINIERE</b>	<b>HOTEL</b>	<b>NON RESIDENT</b>
-------------------------------------------------------------------------	------------------	--------------	---------------------

<b>SERVICES INCLUS / BUREAU</b>			
☞ <b>Affranchissement courrier</b>	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ <b>Accompagnement et suivi personnalisé par la Direction du Développement Economique</b>	✓		
☞ <b>Animations, présentations thématiques</b>	✓	✓	
☞ <b>Collecte et remise du courrier</b>	✓	✓	
☞ <b>Ménage</b>	✓	✓	
☞ <b>Accès au matériel de reliure</b> (mise à disposition)	✓	✓	
☞ <b>Mobilier</b> (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises / par poste de travail)	✓	✓	
☞ <b>Accès au vidéoprojecteur portatif</b>	4 h/mois	4 h/mois	
☞ <b>Accès bureaux "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone</b>	✓*	✓*	
☞ <b>Accès salles de réunion</b>	✓*	✓*	

<b>DOMICILIATION</b>			
☞ <b>Domiciliation simple</b> (une boîte aux lettres)			511,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ <b>Avec ligne téléphonique et transfert d'appel</b>			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ <b>Avec permanence téléphonique</b> (60 messages/mois) <b>et/ou renvoi d'appel</b>			54,00 €/mois + coût des communications sur envoi
☞ <b>Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique</b> (60 messages par mois) <b>et/ou renvoi d'appel</b>			77,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

<b>SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES</b>			
☞ <b>Photocopies couleurs</b>	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €	0 à 100 copies : 0,32 €
	sup à 100 : 0,28 €	sup à 100 : 0,28 €	sup. à 100 : 0,28 €
☞ <b>Photocopies noir et blanc</b>	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ <b>Secrétariat</b> (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ <b>Accès grande salle de réunion</b> (+/- 30 personnes assises)			10,00 €/h
☞ <b>Accès petite salle de réunion</b> (+/- 20 personnes assises)			8,00 €/h

*\*sans quota mais à la discrétion de la Collectivité pour un partage des espaces entre les usagers*

## CENTRE D' DE L'AMONT QUENTIN ➤ TARIFS 2025 HT



### REDEVANCE HOTELLERIE

	<b>1 espace (€/m<sup>2</sup>/an)</b>	<b>Provision charges (€/m<sup>2</sup>/an)</b>
<b>Bureaux</b>	137,00 €	18,00 €
<b>Atelier</b>	74,00 €	18,00 €

Les tarifs des loyers seront révisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur.

## CENTRE D'ACTIVITÉS DE L'AMONT QUENTIN

### ➤ TARIFS 2025 HT



## REDEVANCE PEPINIÈRE

		1 espace (€/m <sup>2</sup> /an)	Provision charges (€/m <sup>2</sup> /an)
<b>Année 1</b>	<b>Bureaux</b>	68,50 €	18,00 €
	<b>Atelier</b>	37,00 €	18,00 €
<b>Année 2</b>	<b>Bureaux</b>	82,20 €	18,00 €
	<b>Atelier</b>	44,40 €	18,00 €
<b>Année 3</b>	<b>Bureaux</b>	95,90 €	18,00 €
	<b>Atelier</b>	51,80 €	18,00 €
<b>Année 4</b>	<b>Bureaux</b>	109,60 €	18,00 €
	<b>Atelier</b>	59,20 €	18,00 €

*Les tarifs des loyers seront révisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur.*

## CENTRE D'ACTIVITÉS DES VINDITS ➤ TARIFS 2025 HT



### REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace (€/m <sup>2</sup> /an)	Provision charges (€/m <sup>2</sup> /an)
<b>Bureaux</b>	151,00 €	9,00 €

*Les tarifs seront révisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur.*

*Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.*



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20241217-DEL2024\_173-DE

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice de l'année en cours*	Montant € m <sup>2</sup> /an HT	Nouveau loyer HT
ACTIEX	ILAT	01/01	112.74	131.00 (bureau)	Indice 3T non paru	153.55 € (année 2024)	/
EOWIN	ICC	Du 01/01 au 19/04/25	1627	121.02	2106	156.65	11 592.10 € /Trimestre
	ICC	A compter du 20/04/25	1627	121.02	Indice 3T non paru	/	/
CAC 1	ICC	Du 01/01 au 31/01/25	1497	111.81	2077	155.13	9 924.44 € /Trimestre
	ICC	A compter du 01/02/25	1497	111.81	2227	166.33	10 640.96 € /Trimestre
CAC 2	ICC	Du 01/01 au 22/03/25	1627	121.86	2106	157.74	1 143.62 € /Trimestre
	ICC	A compter du 23/03/25	1627	121.86	Indice 3T non paru	/	/
CNAM	ILC	Tous les 3 ans (04/09/26)	128.68	142.00	128.68	142.00	3 308.60 € /Trimestre
DEKRA	ICC	Du 01/01 au 15/06/25	1625	122.04	2106	158.16	4 586.64 € /Trimestre
	ICC	A compter du 16/06/25	1625	122.04	Indice 4T non paru	/	/
EUROPE 2	ILAT	Du 01/01 au 15/10/25	107.69	121.59	135.13	152.57	869.65 € /Trimestre
	ILAT	A compter du 16/10/25	107.69	121.59	Indice 1T non paru	/	/
EXPERIS	ILC	Du 01/01 au 24/08/25	108.40	128.15	134.58	159.10	14 796.30 € /Trimestre
	ILC	A compter du 25/08/25	108.40	128.15	Indice 1T non paru	/	/
EXPERIS	ILC	Du 01/01 au 28/02/25	113.45	131.00	133.66	154.34	6 849.61 € /Trimestre
	ILC	A compter du 01/03/25	113.45	131.00	Indice 3T non paru	/	/
EXPERIS	ILC	Du 01/01 au 26/08/25	116.73	134.00	134.58	154.49	7 840.37 € /Trimestre
	ILC	A compter du 27/09/25	116.73	134.00	Indice 1T non paru	/	/
REGIE NETWORKS - NRJ	ICC	Du 01/01 au 30/06/25	1612	120.74	2106	157.74	3 864.63 € /Trimestre
	ICC	A compter du 01/07/25	1612	120.74	Indice 3T non paru	/	/
SCC	ILC	Du 01/01 au 17/07/25	108.40	120.78	134.58	149.95	1 836.89 € /Trimestre
	ILC	A compter du 18/07/25	108.40	120.78	Indice 1T non paru	/	/
CNAM	ILC	04/06/2026	128.68	142.00 (bureau)	Indice 1T non paru	142.00 € (année 2024)	/

\* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

## BATIMENTS DE BEAUMONT-HAGUE ➤ TARIFS 2025 HT

### REDEVANCES

#### ZAE Fosse Yvon + Maison Georges

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours*	Nouveau loyer HT
ISOTECH	ICC 2 <sup>ème</sup> trimestre	Février	2123	2205	1 332.70 €/mois
ROBATEL	ILC 1 <sup>er</sup> trimestre	Octobre 2027	134.58	Révision tous les 3 ans	4 032.50 €/mois
CLEMESSY	ICC 2 <sup>ème</sup> trimestre	Février	2123	2205	10 028.67 €/trimestre
FRAMATOME	ILAT 1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	128.59	135.13	3 202.01 €/trimestre
FRAMATOME	ILAT 1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	128.59	135.13	3 273.69 €/trimestre
INEO ANC	ICC 4 <sup>ème</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	2162	Indice 4T non paru	22 631.67 €/trimestre (année 2024)
GET ELECTRONIQUE	ILAT 3 <sup>ème</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	132.15	Indice 3T non paru	3 115.41 €/trimestre (année 2024)

#### Bâtiment commercial (Place du marché)

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours*	Nouveau loyer HT
ELVEDON	134.58	Juillet 2027	134.58	Révision tous les 3 ans	550.00 €/mois
Plateaux bureaux (niveaux 2 et 3)	/	/	/	/	50 € HT/m <sup>2</sup> /an

#### Crédit-bail mensuel

NCMG		3 200.00 € HT/mois
------	--	--------------------

\* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

**BATIMENT D**  
**EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE**  
**➤ TARIFS 2025 HT**

**REDEVANCE**

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Indice de l'année en cours	Loyer de base mensuel HT	Nouveau loyer mensuel HT
HEFAIS	ICC	<b>16/05/2025</b>	2162	Non paru	15 000 €	15 000 €

\* Calcul de la révision : loyer de base x dernier indice connu soit 4<sup>ème</sup> trimestre n-1/Indice de base 2162

# BATIMENTS DE MARTINVAST ➤ TARIFS 2025 HT

## REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base mensuel	Indice de l'année en cours	Nouveau montant loyer mensuel HT	Nouveau loyer trimestriel HT
HEXATEL	ILAT	Du 01/01 au 30/06/2025	111.45	900.00	135.13	1 091.22 €	3 273.66 €
	ILAT	A compter du 01/07/2025	111.45	900.00	Non paru	/	/

\* Calcul de la révision : loyer de base x Indice du 1er trimestre de l'année/Indice de base 111,45 (1<sup>er</sup> trimestre 2018)

**BATIMENTS I**  
**DE VALOGNES**  
➤ **TARIFS 2025 HT**

**REDEVANCE**

<b>Entreprise</b>	<b>Indice de révision</b>	<b>Révision</b>	<b>Indice de base</b>	<b>Loyer de base mensuel</b>	<b>Indice de l'année en cours</b>	<b>Nouveau montant loyer mensuel HT</b>
ECOLE D'USINAGE DU COTENTIN	NEANT	NEANT	NEANT	2 785.65 €	NEANT	2 785.65 €